

## APPRENTIS TARIFS 2016

### Régime particulier des APPRENTIS du Centre de Formation du Lycée Saint Cricq hébergés au LMHI GELOS :

Les Apprentis suivent une formation en alternance et bénéficient d'un régime spécifique pour la demi-pension et l'Internat.

Ils ne règlent qu'une part des repas et des nuitées. L'autre part (la plus importante) est prise en charge par le Conseil Régional d'Aquitaine.

Ils suivent une scolarité en alternance, et donc ne fréquentent les Services de Restauration et d'hébergement qu'une partie du trimestre.

Par conséquent, le règlement des repas s'effectue à chaque semaine de présence dans l'Etablissement.

Le compte de chaque apprenti doit être suffisamment approvisionné à chaque passage au SELF. Le Règlement de l'Etablissement stipule que l'accès au SELF sera refusé dans le cas contraire (solde débiteur).

Les déjeuners doivent être réglés d'avance et achetés par dizaine minimum. L'Internat est réglé d'avance pour la semaine complète (voir tarifs ci-dessous).

### TARIFS HEBDOMADAIRES

1-TARIF DEMI-PENSION (après déduction subvention CR) : 1,85 € / soit 10 repas : 18,50 €

2- TARIFS INTERNAT (après déduction subvention CR) :

Les Apprentis peuvent choisir d'arriver à l'Internat le dimanche soir ou le lundi matin.

TARIF SEMAINE (entrée le dimanche soir) : 35 € / semaine

TARIF SEMAINE (entrée le lundi matin) : 30 € / semaine